



# GRAND PRIX

de

# MENTON

12-13-14 JUILLET 2013



**A  
V  
I  
S  
D  
E  
C  
O  
U  
R  
S  
E**





## **ORGANISATION DU « GRAND PRIX DE MENTON » 12 ,13 et 14 Juillet 2013**

*Manifestation organisée sous l'égide de la Fédération Française Motonautique.*

### **OFFSHORE PASSION**

Cette association loi 1901, fondée en 1993, présente la première manche du **RACE NAUTIC TOUR**, ainsi que son siège :

**216 Chemin des Parpaillons  
La Lègue - 84200 CARPENTRAS**  
☎ 04.90.60.95.98 – Fax : 04.90.60.65.34 – Portable : 06.09.202.900  
<http://www.offshorepassion.com> || e-mail : [offshore.passion@wanadoo.fr](mailto:offshore.passion@wanadoo.fr)

### **L'ÉQUIPE D'ORGANISATION**

*Président d'Offshore Passion*

**Laurent PLASSE**

*Représentant FFM*

**Marcel VAISBROIT  
Raymond QUEVAL**

*Secrétariat / Administration / Chronométrage*

**Catherine PLASSE  
Chantal LEONARD  
Marie Claude GEIGANT  
Sabine CRISANTE**

*Baptêmes*

**Corinne DIDIER  
Stéphanie**

*Contact pilotes parc à terre*

**Laurent PLASSE**

*Contrôle technique*

**Marcel VAISBROIT  
Raymond QUEVAL**

*Intendance Technique*

**Damien DEBLOCK**

*Transport*

**Michel FEIGEROLLES  
Florian FEIGEROLLES**

*Animation*

**Lionel FERRE**

*Bateau Direction de course*

**Pascal DIDIER**

*Bateau médicalisé*

**Antoine CHIERA**

*Bateau baptême/remorqueur*

**Wilfrid VIGNEAUX  
Jean Philippe LOMBARDO**

*Commissaire Sécurité*

**Guy FERAUD  
Michel BALLE**

*Médecin urgentiste*

**Docteur Christophe BENARD**

*Infirmier*

**Christophe THOMAZOT**

*Boutique*

**Annie ALLIAUD  
Ghislaine**

*Plongeurs*

**André ROGIER  
Jean Paul  
Edmond JOURDAN  
Nicolas KLUTHAUSEN**

*Sommelier « Balma Venitia »*

**Fred VANDECAVEZ**

*Chef Cuisinier*

**Dominique & Christian GILLY  
Sabine et Lucien KIEFFER**

*Intendance car podium*

**Serge CRISANTE**

*Sécurité Jet*

**Philippe RAOULX  
Olivier POYET**



## CATÉGORIES

### PLAISANCE

Cette catégorie est rattachée au dispositif TROPHEE PLAISANCE.

Sont admis dans cette catégorie les bateaux pneumatiques, semi rigides et opens, entièrement de série, équipés de moteurs de plaisance ne souffrant d'aucune modification affectant les propriétés d'usine (bateaux strictement plaisanciers) et répartis ainsi :

- Jusqu'à 300 CV

### MONOTYPIC THUNDERCAT

Sont admis dans cette catégorie l'ensemble des bateaux de la monotypie Thundercat motorisés avec 50 CV maxi.

### SPORT 2 Litres \*

Sont admis dans cette catégorie les carènes équipées d'un moteur jusqu'à 2 litres de cylindrée (admissibles au règlement UIM).

### SPORT 3 Litres \*

Sont admis dans cette catégorie l'ensemble des carènes équipées d'un moteur de plaisance jusqu'à 3 litres de cylindrée et d'une longueur minimum de 6 m (construction de série ou homologués à l'unité, régis par un titre de navigation de plaisance).

### FORMULE V 200 PRO

Sont admis dans cette catégorie uniquement les bateaux monocarène de longueur minimum 6.40 m et d'un poids minimum 800 kg équipé d'un moteur 200 cv – 20 pouces minimum ( moteur vendu exclusivement par les réseaux de concessionnaires de plaisanciers ) ; pour les bateaux plus long que le minimum demandé , le poids exigé sera augmenté de 65 kg par mètre supplémentaire

### FORMULE V 200 STOCK

Sont admis dans cette catégorie les bateaux pneumatiques, semi rigides et opens de plaisance ayant subi des aménagements de compétition tels que baquet, lift, accélérateur au pied, ballast, flaps, carénages spécifiques et répartis ainsi :

- De 101 à 200 CV

***\*Tous les moteurs répondant aux normes EPA bénéficient de 30% de cylindrée supplémentaire dès lors qu'ils sont inscrits dans une catégorie évaluée en litres.***





## DROITS D'INSCRIPTION DES BATEAUX

Participation de 130 euros comprenant l'inscription de l'équipage, un T-shirt pour le pilote et le copilote, le CD des photos ainsi que le DVD de la manche.

## LICENCES

Tous les membres des équipages devront obligatoirement être en possession soit :

- de la licence nationale production 2013 (185 €),
- d'une licence régionale valable 72 heures (100 €),
- d'une licence internationale Offshore Classe III (555 €)

Il est obligatoire de présenter la licence en cours de validité lors de l'inscription du bateau pour le pilote, le navigateur ou le copilote. Les licences sont disponibles au bureau PC Course.

Il est **OBLIGATOIRE** de prévoir un certificat médical autorisant la pratique de motonautisme en compétition (fiche à télécharger sur le site internet : [www.offshorepassion.com](http://www.offshorepassion.com)) ; celui-ci sera exigé lors de la délivrance de la licence (qu'elle soit annuelle ou régionale).

## DOCUMENTS DE COURSE

Les documents de course seront disponibles au bureau PC Course et seront remis contre acquittement des droits d'inscription et après vérification des licences, permis et assurance du bateau.

## NOUVEAUX EQUIPAGES & NOUVEAUX BATEAUX

Les nouveaux équipages ou les propriétaires d'un nouveau bateau devront exécuter un test de maniabilité. Ce test se déroulera le Vendredi de 16h à 18h.

## CARBURANT

Aucun bidon de carburant ne sera toléré sur le paddock : **l'approvisionnement en carburant se fera à la pompe du Port de GARAVAN** à une station essence terrestre (sur demande préalable pour autorisation de sortie du paddock). Nous vous rappelons également qu'il est interdit de fumer sur le paddock.

## REGLEMENT 2013

Le règlement complet du RACE NAUTIC TOUR est téléchargeable sur le site Internet : [www.offshorepassion.com](http://www.offshorepassion.com) ou disponible sur simple demande au 04 90 63 11 68.

Tous les pilotes inscrits doivent en avoir pris connaissance.

## CLASSEMENT

Les classements sont exprimés en points. Chaque épreuve (dénommée « manche ») est constituée de plusieurs tours du parcours déterminé par le Directeur de Course. Le classement du Grand Prix résulte de l'addition du nombre de points obtenus dans chaque manche.



## AMARRAGE DES BATEAUX

Les bateaux seront amarrés gratuitement, du vendredi 12 juillet au dimanche 14 juillet 2013.

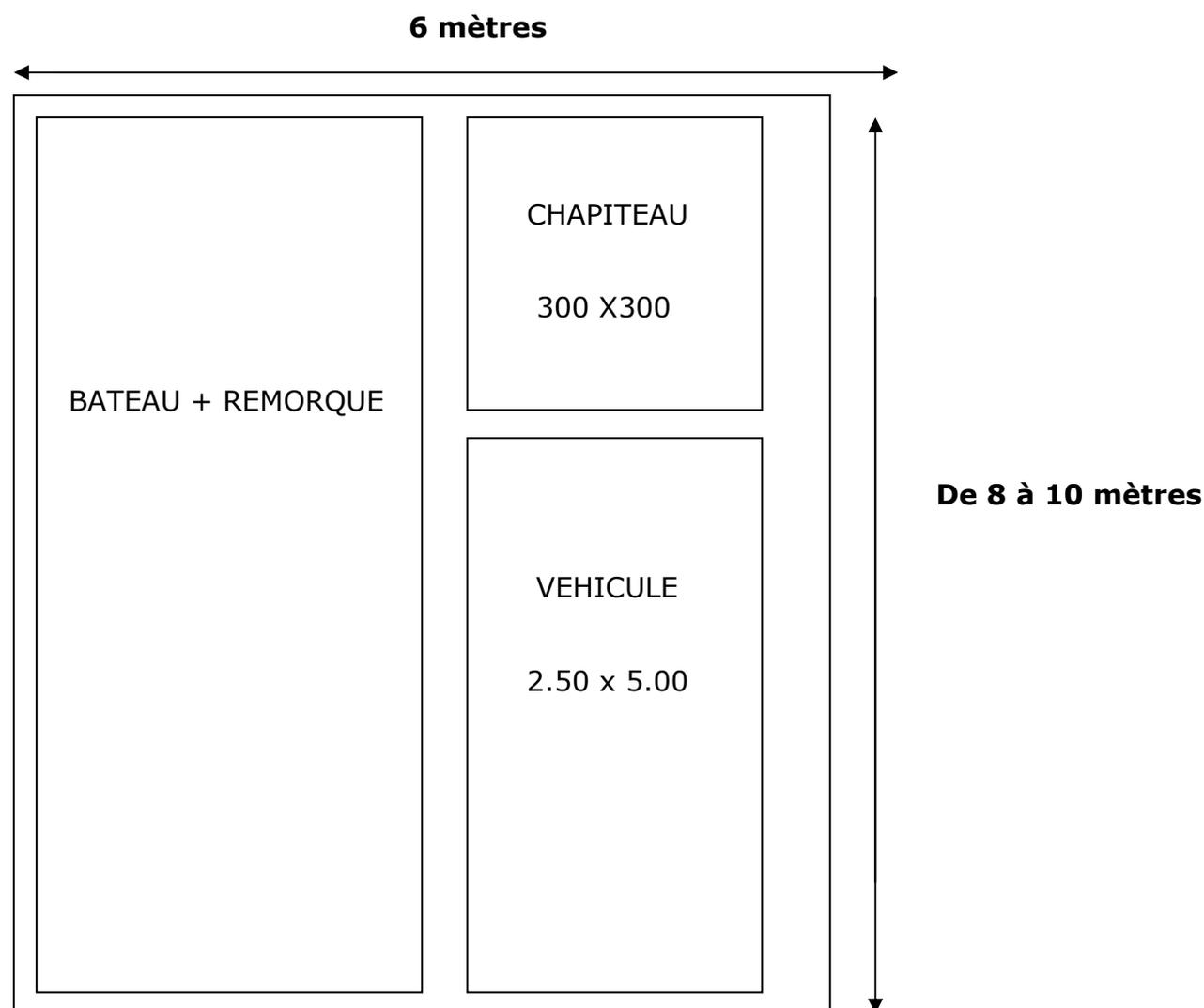
## PC COURSE / PARC TECHNIQUE

**ATTENTION : Le paddock se situera sur le quai NAPOLEON III du Vieux Port de MENTON**

Pour y accéder, suivre le fléchage. Il est vivement conseillé de ne rien laisser dans les véhicules, l'organisation de la course déclinant toute responsabilité.

**Un seul véhicule par team sera toléré dans le paddock en plus de la remorque et du bateau.**

## IMPLANTATION TYPE D'UN TEAM



ACCES



## SECURITÉ

Il est rappelé la responsabilité du « Chef de Bord » et l'Arrêté du 3 mai 1995 : **« Le Chef de Bord est réputé Capitaine au sens de la Marine Marchande »**. Il est donc entièrement responsable de son navire et de son équipage. C'est lui qui prend la décision, compte tenu de la qualité de son équipage, compte tenu des circonstances, de prendre la mer, de participer à la course et, éventuellement s'il le juge nécessaire, d'arrêter sa participation.

Il est également rappelé que **le port du casque et du gilet est obligatoire pendant la course et pendant les essais.**

**Armement obligatoire (nouvelle réglementation) : catégorie Zone Côtière (moins de 6 miles d'un abri) - plan d'eau réglementé.**

**Point important du règlement :** nous demandons aux pilotes de porter la plus grande attention sur la direction moteur. La direction hydraulique est vivement conseillée.

## DOPAGE

**Nous vous rappelons que vous êtes susceptible de subir, lors de toutes les manifestations, un contrôle anti alcoolémie et/ou anti dopage.**

## ANIMATION

- × Le samedi : « Apéritif des pilotes »
- × Le dimanche : remise des prix avec apéritif de clôture.

*Nous serions particulièrement heureux que l'ensemble des équipages soit présent.*

*L'apéritif du samedi est offert aux participants et à leurs accompagnants.*

## HEBERGEMENT / INFORMATIONS TOURISTIQUES

**Pour trouver l'hébergement ou les informations touristiques qui correspondent à vos souhaits et à vos besoins, l'Office Municipal de MENTON se tient à votre disposition.**



**OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE MENTON**

**8 Avenue Boyer - 06500 Menton**

**04 92 41 76 76**

**<http://www.tourisme-menton.fr/>**



## LE PROGRAMME PREVISIONNEL (Établi sous réserve de modifications éventuelles).

### ► VENDREDI 12 JUILLET 2013

- 14h30 : Ouverture PC course
- 14h30 / 19h00 : Réceptions administratives
- 14h30 / 19h00 : Contrôle technique des équipages
- 16h00 / 18h30 : Grutage des bateaux
- 16h30 / 18h00 : Évaluation pilotage et essai sur parcours, sur demande préalable (important et obligatoire)

### ► SAMEDI 13 JUILLET 2013

- 8h30 : Ouverture du PC course
- 8h30 / 10h30 : Réceptions administratives et contrôle technique des derniers équipages.
- 10h00/11h30 : Essais sur parcours sur demande préalable (important et obligatoire)
- 11h45 : Briefing SECURITE
- 12h00 : Briefing PILOTES (obligatoire pour tous les pilotes) – point météo
- 12h20 : Cérémonie présentation des pilotes
- 14h00 / 17h30 : TROPHEE MENTON PLAISANCE : 1ère manche régularité
  - RACE NAUTIC TOUR : 1ère manche de course
- : RACE NAUTIC TOUR : 1ère manche Thundercats
- 17h30 : Fin de la sécurité sur l'eau
- 20h00 : Apéritif des Pilotes

### ► DIMANCHE 14 JUILLET 2013

- 8h30 : Ouverture du PC course
- 9h00 : Briefing SECURITE
- 9h30 : Briefing PILOTES (obligatoire pour tous les pilotes) – point météo
- 10h00/11h30 : RACE NAUTIC TOUR : 2ème manche de course
- 11h30 : RACE NAUTIC TOUR : 2ème manche Thundercats
- 12h00 : TROPHEE MENTON PLAISANCE : 2ème Manche régularité
- 14h00 / 16h00 : RACE NAUTIC TOUR : 3ème manche de course
- 16h00 : RACE NAUTIC TOUR : 3ème manche Thundercats
- 18h00 : Podium Remise des prix – suivi d'un apéritif de clôture



# FICHE D'INSCRIPTION 2013

## GRAND PRIX DE MENTON 12-13-14 JUILLET

À retourner par fax, courrier ou mail dûment complétée à :  
OFFSHORE PASSION – La Lègue – Chemin des Parpaillons – 84200 CARPENTRAS  
Contrat Assurance RC "AXA France IARD N° 2993731904"

### BATEAU

NOM :	IMMATRICULATION :
TYPE :	MARQUE BATEAU :
ASSURANCE :	MARQUE MOTEUR :
N° BATEAU	PUISSANCE :

### PILOTE

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ NE(E) LE : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_| Fax : \_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_| E-mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_  
Permis n° : \_\_\_\_\_ Délivré le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Licence : \_\_\_\_\_

### CO-PILOTE

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ NE(E) LE : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_| Fax : \_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_| E-mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_  
Permis n° : \_\_\_\_\_ Délivré le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Licence : \_\_\_\_\_

### ENGAGEMENT

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et de la charte pilote 2013 ; j'accepte de me soumettre aux règles de cette course et à toutes les autres règles qui la régissent. Je déclare accepter les risques inhérents à ma participation à un sport de compétition.

Fait à : \_\_\_\_\_

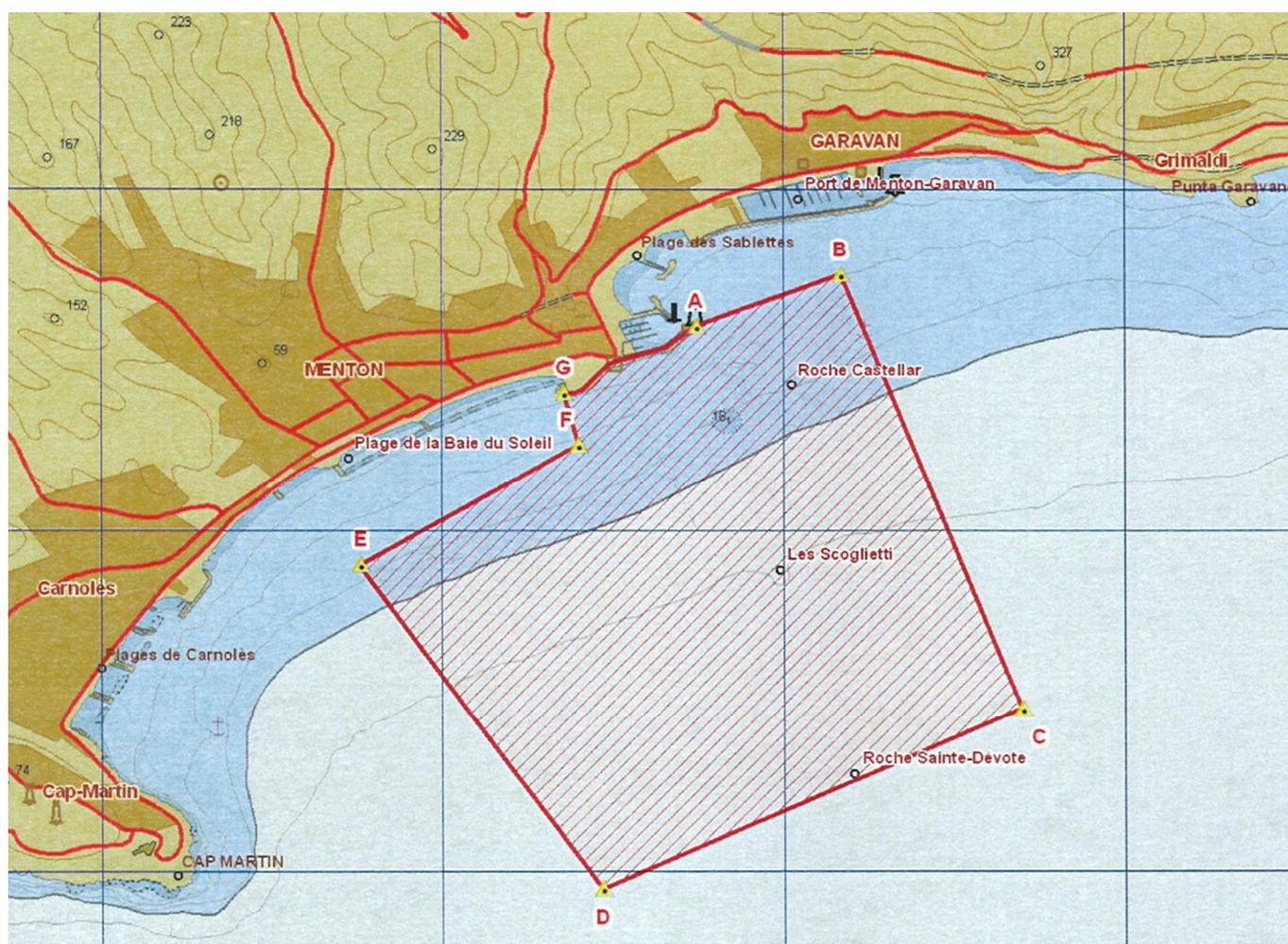
Le : \_\_\_/\_\_\_/2013

Signature du Pilote : \_\_\_\_\_

RACE NAUTIC TOUR 2013  
**GRAND PRIX DE MENTON**

12-13-14 JUILLET 2013

**ZONE REGLEMENTEE**



A	N43 46.50 E7 30.75
B	N43 46.75 E7 31.17
C	N43 45.46 E7 31.70
D	N43 44.95 E7 30.47
E	N43 45.90 E7 29.76
F	N43 46.25 E7 30.40
G	N43 46.40 E7 30.36

*Présentation OFFSHORE PASSION*